



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le



18130260

16 AOUT 2018

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0676.687.242

Dénomination

(en entier) : **MALAYA DESIGN**

Forme juridique : Société Coopérative à Responsabilité Illimitée

Siège : RUE DE NEERPEDE 153-1070 BRUXELLES

Objet de l'acte : **Cession et transfert des parts sociales - Démission d'Administrateur-
Transfert de siège social**

P.V. DE L'A.G.E DU 30/03/2018

Monsieur ANJAH ABDESSELAM domicilié rue de Neerpède 153 à 1070 Bruxelles décide de céder l'ensemble de ses parts sociales à Monsieur BADER NAJJARI domicilié rue du Petit-Berchem 38 bte 16-1082 Bruxelles et ce à partir de ce jour qui accepte.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur ANJAH ABDESSELAM de son poste d'Administrateur et ce à partir de ce jour qui accepte.

L'assemblée décide le transfert du siège social vers rue du Petit-Berchem 38 bte 16-1082 Bruxelles et ce à partir de ce jour qui accepte,

Après cette cession, la répartition des parts est comme suit :

Monsieur BADER NAJJARI détient 90 parts sociales

Monsieur ABDESSELAM ANJAH ne détient plus de parts sociales

Monsieur SLIOUI YASSINE détient 10 parts sociales

Décisions acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

Le gérant
BADER NAJJARI
Bruxelles, le 30/03/2018

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/08/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature